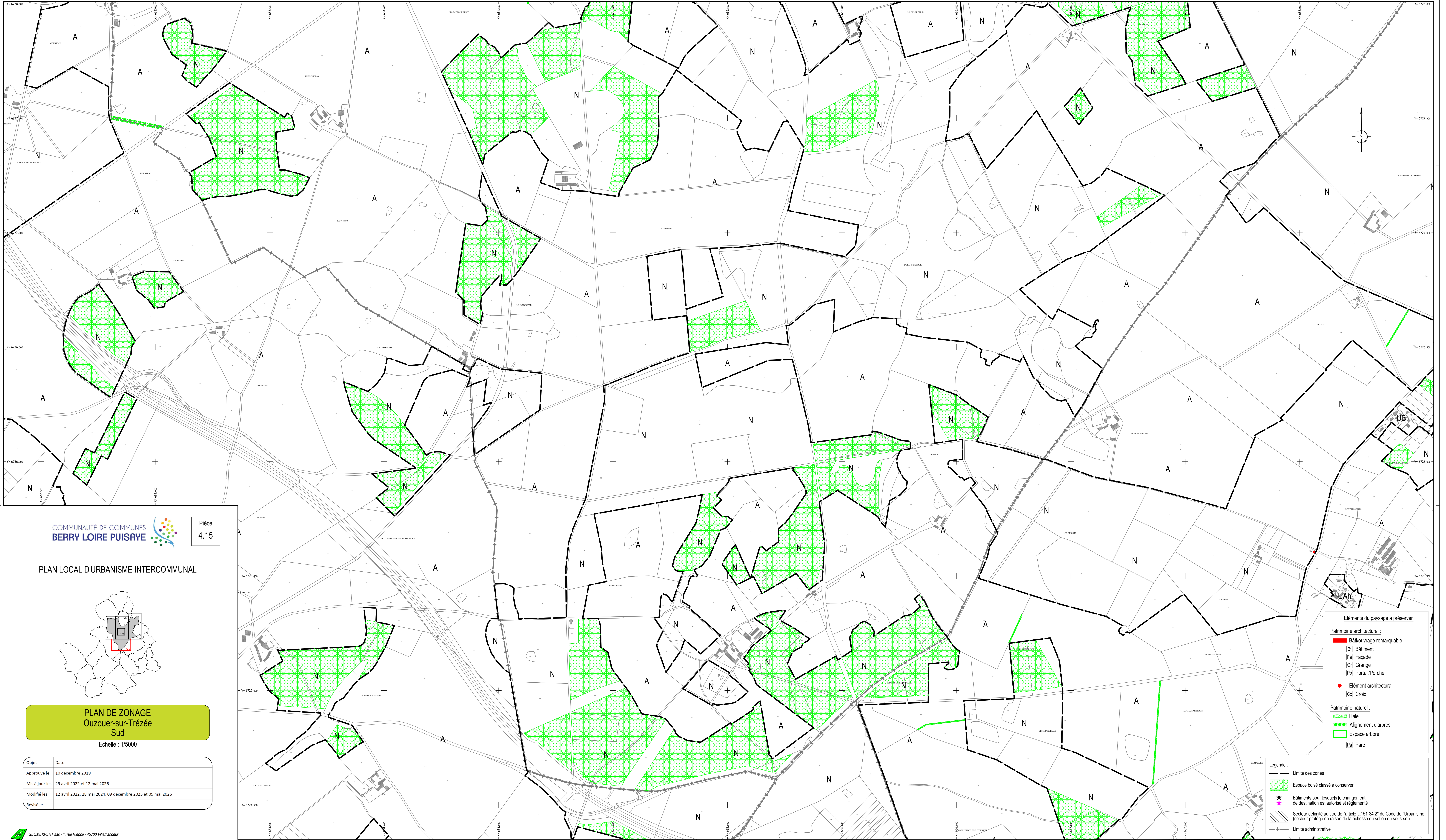




COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BERRY LOIRE PUISAYE

Pièce
4.15

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PLAN DE ZONAGE
Ouzouer-sur-Trézée
Sud
Echelle : 1/5000

Objet	Date
Approuvé le	10 décembre 2019
Mis à jour les	29 avril 2022 et 12 mai 2026
Modifié les	12 avril 2022, 28 mai 2024, 09 décembre 2025 et 05 mai 2026
Révisé le	

GEOMEXPERT sas - 1, rue Niepce - 45700 Villemandeur

Éléments du paysage à préserver

Patrimoine architectural :

■

 Bâtiment remarquable

[B]

 Bâtiment

[Fa]

 Façade

[G]

 Grange

[Po]

 Portail/Porche

●

 Élément architectural

[X]

 Croix

Patrimoine naturel :

[Hatched]

 Haie

[Dotted]

 Alignement d'arbres

[Green Box]

 Espace arboré

[P]

 Parc

Légende :

[Dashed Line]

 Limite des zones

[Green Hatched]

 Espace boisé classé à conserver

[Star]

 Bâtiments pour lesquels le changement de destination est autorisé et réglementé

[Hatched Box]

 Secteur délimité au titre de l'article L.151-34 2° du Code de l'urbanisme (secteur protégé en raison de la richesse du sol ou du sous-sol)

[Dotted Line]

 Limite administrative